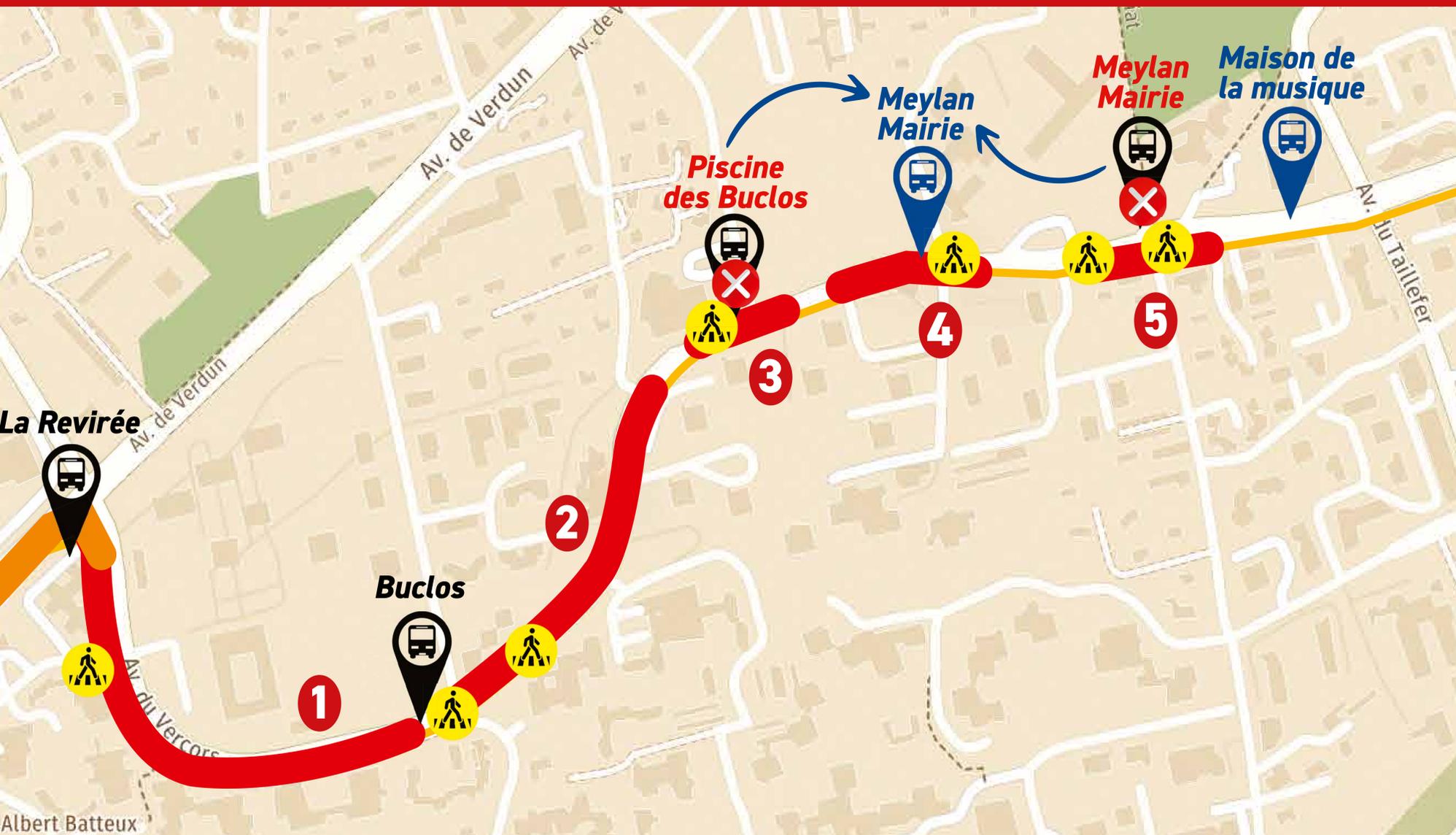


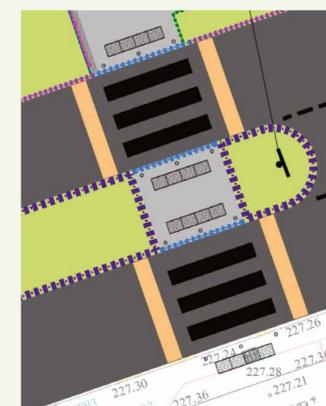
Aménagement avenue du Vercors



C'est quoi une sécurisation de traversée piétonne ?

- ▶ Création d'un îlot central avec signalétique adaptée
- ▶ Réduction de la voirie pour inciter au ralentissement
- ▶ Mise en place de zébras piétons d'une largeur minimale de 2,5 m perpendiculaires à l'axe de la voirie, et si possible perpendiculaires aux bordures
- ▶ Installation de bandes podotactiles avec des bordures surbaissées pour l'accessibilité des PMR
- ▶ Pas de stationnement ou autre gêne à la visibilité en amont de la traversée sur 5 m (et si possible en aval également)
- ▶ Éclairage renforcé

Exemple de la future traversée piscine des Buclos :



- ▶ Passage piéton de 3 m de large
- ▶ Ilot central confortable et sécurisant
- ▶ Bandes de résine pour marquer visuellement la traversée
- ▶ Bandes podotactiles pour les personnes malvoyantes et non voyantes

1

- ▶ Création d'un cheminement piéton côté Est reliant le chemin des Sources
- ▶ Création d'une noue paysagère et d'infiltration des eaux pluviales
- ▶ Réaménagement et sécurisation des traversées piétonnes

2

- ▶ Reprise de la chaussée endommagée

3

- ▶ Déplacement et sécurisation de la traversée piétonne de la piscine
- ▶ Suppression des anciens quais de bus "Piscine des Buclos" et végétalisation

4

- ▶ Création du nouvel arrêt "Mairie Meylan" vers l'allée de la Piat (fusion des ex-arrêts "Piscine des Buclos" et "Mairie Meylan")
- ▶ Création d'une traversée piétonne sécurisée côté Ouest du carrefour

5

- ▶ Suppression des anciens quais de bus des ex-arrêts "Mairie Meylan" et végétalisation
- ▶ Sécurisation des traversées piétonnes